



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

POLE RESSOURCES
DIRECTION FINANCES
315/CF

ARRETE n° 12/2024

Le Président de Mulhouse Alsace Agglomération,

- VU le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22 ;
- VU les articles R.1617-1 à R1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;
- VU le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;
- VU l'instruction codificatrice sur les régies n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 ;
- VU la délibération du Conseil de Mulhouse Alsace Agglomération du 18 juillet 2020 autorisant le Président à créer des régies en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'arrêté de création de la Régie d'avances et de recettes « LES LUTINS » du 16 janvier 2017 et les arrêtés de modification du 7 février 2020, du 7 septembre 2020 et du 13 février 2024 ;
- VU l'avis conforme du Comptable du 21 mars 2024.

arrête,

ARTICLE 1 : L'article 18 de l'arrêté d'origine est modifié comme suit :

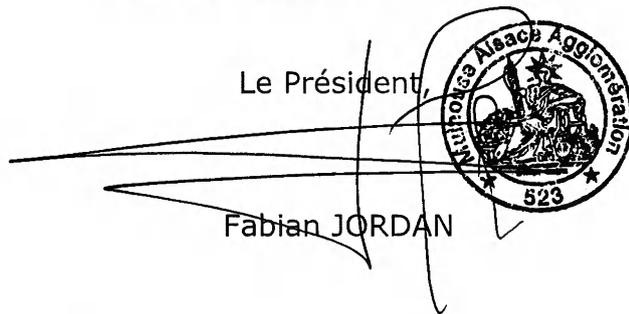
« Les dépenses seront payées en numéraire, par carte bancaire ou par virement. »

ARTICLE 2 : Toutes les autres dispositions de l'arrêté d'origine restent inchangées.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services et le Service de Gestion Comptable de Mulhouse Alsace Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mulhouse, le 20 mars 2024

Le Président,

The signature of Fabian JORDAN is written in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'Mulhouse Alsace Agglomération' and the number '523' at the bottom. The signature lines extend from the seal towards the left.

Fabian JORDAN

Destinataires

- Service de Gestion Comptable de Mulhouse Alsace Agglomération
- Sous-préfecture, transmission dématérialisée Ixbus
- Secrétariat Général
- Le régisseur Mme Thiemard Sylvie
- Direction Education et Enfance
- Service des Finances
- Ressources humaines